



La CGT face à Delphine Ernotte qui débute son 3^{ème} mandat



Pour entamer son 3^{ème} mandat à la tête de France Télévisions, Delphine Ernotte a reçu ce 26 mai la CGT, premier syndicat de l'entreprise. Accompagnée par la DRH Isabelle Caroff, elle a présenté les différents objectifs qu'elle s'est fixés et qu'elle a annoncé lors de sa candidature devant l'Arcom. Un projet que la CGT a déjà qualifié de violent et hostile aux salariés.

Projet de loi holding

Le destin de l'entreprise reste suspendu au vote, ou pas, du projet de loi de réforme de l'audiovisuel public. Delphine Ernotte a rappelé qu'elle préfère la fusion à la holding. Mais si la loi passe, ce sera pour une holding. Dans ce cas, elle ne s'avance pas trop, mais dit que la création de filiales sera inéluctable. Une filiale regroupant les régions du réseau France 3 et le réseau radio ICI, une autre avec franceinfo TV et franceinfo radio.

La CGT a combattu, combat et combattra ce projet de loi de la ministre de la Culture qui n'a qu'un but : affaiblir et appauvrir l'Audiovisuel Public. La PDG a d'ailleurs plusieurs fois rappelé la baisse du financement de l'entreprise par l'État.

Projet de révision de l'accord collectif

Et si la loi ne passe pas, la PDG annonce vouloir une révision de l'accord collectif, c'est-à-dire une renégociation de pans entiers de notre accord comme la polyvalence des métiers, le temps de travail et la politique salariale. Objectif : faire encore plus (sur les réseaux sociaux et sur franceinfo) avec encore moins (de salariés et d'argent, surtout en régie et dans les services techniques).

Un état des lieux de l'existant serait engagé par la direction avec les syndicats dès septembre 2025, pour un début de négociation début 2026, après la fin du cycle électoral en cours qui établira la nouvelle représentativité des organisations syndicales. En bref : qui aura le pouvoir de négocier et signer les accords d'entreprise.

Projet pour le numérique

Sur le numérique comme sur le linéaire, elle prend en exemple nos concurrents et homologues, par rapport à qui nous serions « *antédiluviens* » ! Selon elle, il y a 6 salariés en régie à la BBC contre 20 chez nous. Où ça chez nous ? Des propos caricaturaux qui montrent qu'elle ne connaît pas vraiment les conditions réelles de notre entreprise. Elle a juste les remontées orientées de ses « top managers ».

Elle veut également plus d'agilité dans les métiers (= polycompétences), surtout sur le numérique. Elle ne comprend pas pourquoi une interview d'un grand cinéaste américain à Cannes faite par un éditeur numérique n'est pas aussitôt montée et mise en ligne par lui-même. La CGT lui a simplement rappelé qu'il faut une validation éditoriale, et qu'on ne publie pas sur les sites de FTV sans contrôle. Ce n'est donc pas une question d'agilité mais d'organisation du travail.

Sans conteste, nous devons être plus présents sur le numérique, que ce soit sur nos sites ou les réseaux sociaux. Nous demandons d'ailleurs depuis des mois l'ouverture de négociations pour définir ces nouveaux métiers du numérique indispensables à notre déploiement sur tous les supports possibles.

Projet de baisse des effectifs, des repos et des compensations financières au temps de travail

Avec la refonte des métiers envisagée, le projet est également de baisser les effectifs. Pour la PDG et la DRH, « *on n'est pas assez efficace sur la manière de produire* ». Pourtant, notre productivité n'a rien à envier aux entreprises européennes de l'audiovisuel public. Là aussi, elles lancent des affirmations sans aucun élément factuel et sans vouloir prendre en compte dans l'équation la différence de financement en notre défaveur.

La CGT demande de continuer à fabriquer en interne, et même de développer nos productions internes avec du personnel et des équipements.

La PDG a confirmé sa volonté de nous faire travailler plus. Pour elle, on a trop de jours non travaillés. Mais elle est consciente qu'elle ne pourra pas envisager de nous faire travailler plus sans compensation financière.

La DRH émet la possibilité d'avoir un futur accord à plusieurs vitesses, selon l'ancienneté des salariés dans l'entreprise. Concrètement, la direction est prête à mettre en place des mesures restrictives aux plus jeunes, et épargner les plus anciens. La porte ouverte à des disparités contractuelles que la CGT ne peut pas valider.

La direction souhaite également uniformiser les organisations du travail, et supprimer certaines compensations financières comme la valorisation du samedi travaillé des PTA par exemple.

Réforme législative ou pas, les mois à venir seront musclés dans l'entreprise. Les projets de Delphine Ernotte auront des répercussions sur l'emploi, nos conditions de travail et nos programmes. La CGT assumera sa place de premier syndicat de l'entreprise pour défendre et préserver nos emplois et notre entreprise.

Paris, le 26 mai 2025